Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 48 (1960)

Heft: 878

Artikel: Qu'attendez-vous de votre journal?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vement Femin

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION Mmc WIBLÉ-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mile Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconne

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.) abonnement à « Femmes Suisses » compris. Les abonnements partent de n'importe quelle date Prix du numéro 35 centimes Compte de chèques postaux I. 943

C'est l'effort, c'est la résistance qui donnent à l'individu de la volonté. sans quoi il n'est rien.

LABOULAYE

Droits humains

Un an sur deux, le Palais des Nations, à Un an sur deux, le Palais des Nations, à Genève, voit revenir les délégués des Etats du monde qui font partie de la Commission des Droits de l'homme. Ces Etats sont au nomber de 18 qui siègent dans cette commission — à l'exception des cinq grands toujours présents — par un système de rotation. A chacune de ses sessions, la commission élit son président. Pour cette seizième session, ce fut à M. Mario Amadeo (Argentine) que fut confiée la présidence.

fut confiée la présidence.

La plupart des délégations gouvernementales sont composées de délégués masculins,

Déclaration sur le

Droit d'asile

Chacun sait plus ou moins ce que signifie ce terme : **droit d'asile.** En principe, il s'agit du droit que possède un Etat souverain d'ac-cueillir un fugitif étranger obligé de quitter son pays à cause de ses opinions politiques.

De nos jours, il y a des chefs d'Etat en fuite et ils demandent asile à tel ou tel voisin.

fuite et ils demandent asile à tel ou tel voisin.

Mais l'opinion publique s'imagine volontiers que tout individu poursuivi pour ses
opinions, obligé de fuir son pays, a le droit
de demander asile à l'étranger. C'est là un
renversement du terme. Notre temps à vu
des masses humaines fugitives demander
asile chez des voisinsqui n'étaient nullement
contraints de les accueillir mais qui l'ont fait
généralement et généreusement.

Et là se pose un véritable problème poli-

Et là se pose un véritable problème poli-tique et pratique. C'est pour codifier le pro-cédé sur le plan internatiaonal que la France a rédigé un projet de déclaration qui a été adopté grâce à la ténacité du professeur Cassin, chef de la délégation française.

Cassin, chef de la délégation française.

Il arrive, en effet, qu'un Etat de faible ressource se voit soudain requis d'accueillir des foules de fugitifs auxquels il ne peut refuser accueil sous peine d'inhumanité. La déclaration demande à la communauté internationale de s'engager à soutenir ce premier pays d'accueil, financièrement et pratiquement, pour l'aider à faire transiter plus loin la plus grande partie de ses réfugiés; ainsi les pays d'accueil seront moins enclins à refouler des réfugiés malheureux parce qu'ils ne pourraient pas en assumer la charge.

La commission siégeait dans la ville même où, le 6 mars, les électeurs genevois ont accordé aux femmes l'égalité des droits civiques. La commission ne pouvait manifester son approbation pour cette victoire des droits de la femme : la Confédération n'est-elle pas encore rebelle à cette idée? Les organisations non gouvernementales, pour cette même raison de courtoisie à l'égard du pays d'accueil, ont renoncé à toute manifestation collective. Cependant, au cours d'un diner

a tome manifestation controlled. Cependant, au cours d'un dîner privé, Mrs. B. Lord, chef de la délégation américaine a porté un toast aux electeurs genevois qui ont soutenu chez eux les principes de la Déclaration universelle.

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

- Formation de gouvernantes institutrices pour famille
- Préparation d'assistantes
 - pour Homes d'enfants, Colonies de va-cances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Place-ment des élèves assuré.

cependant notons avec plaisir que Mme Lord présida la délégation des Etats-Unis et que la délégation polonaise était présidée par Mme Wasilkowska.

Trente-deux organisations non gouvernetrente-aeux organisations non gouverne-mentales à voix consultative étaient représen-tées; dans cette représentation on comptait 32 femmes dont plusieurs ont pris la parole pour faire entendre l'avis de leur organisa-tion.

A l'ordre du jour figuraient quelques questions très importantes

Protection des minorités

Victimes de l'intolérance

Ce vaste sujet qui embrasse toutes les formes de la tolérance se présentait d'abord sous la forme d'un rapport spécial consacré à la liberté religieuse et aux pratiques religieuses par M. Krishnaswami. Ce texte est greuses par M. Krisnnaswami. Ce texte est i remarquable qu'on en a demandé l'impression pour le public. Il nous sera loisible alors de le présenter à nos lecteurs pour faire valoir la grande élévation de pensée qui a animé son auteur.

Mais en ce premier triporter 1969.

Mais, en ce premier trimestre 1960, la Commission des Droits de l'homme ne pou-

vait éviter de parler des manifestations anti-sémitiques qui ont troublé l'opinion publique depuis quelques mois.

depuis quelques mois.

A ce sujet, les organisations non gouver-nementales sont intervenues, parmi elles le Conseil international des femmes, qui par la voix de Mlle van Eeghen, a précisé encore les principes du C.I.F. « fais aux autres ce que l'on voudrait qu'on te fit » et porté de-vant les membres de la Commission les pro-

Quant au Dr Riegner, représentant du Congrès juif mondial, il a produit les résultats de l'enquête qui se poursuit à l'égard de ces manifestations :

- du 25 décembre 1959 au 15 février 1960, on compte plus de 2000 manifestations antisémitiques.
- elles ont eu lieu dans 308 localités différentes de 38 pays (plus de la moitié des membres de l'O.N.U.),
- les manifestations se concentrent en Europe et en Amérique, l'Asie et l'Afrique sont moins touchées;
- n'y a eu aucune manifestation aux Indes.

Ces résultats de l'enquête sont probants. Les membres de la Commission ont approuvé la résolution ci-contré.

La Commission des Droits de l'homme La Commission des Droits de l'homme demande aux pouvoirs publics et aux organisations privées de faire des efforts soutenus pour éduquer l'opinion publique en vue de déraciner les préjugés raciaux et l'intolérance religieuse... et prie le secrétaire général de recueillir des renseignements et observations sur ces manifestations et de les transmettre aux membres de la souscommission... commission.

(Suite en page 2)

Comité et Conseil de l'

Union européenne des femmes

Députées et conseillères nous parlent

L'Union européenne des femmes groupe, depuis cinq ans, sur l'initiative des femmes autrichiemnes, les députées et conseillères municipales des organisations chrétiennes démocrates et conservatrices ainsi que des unions civiques féminines. Des politiciennes de onze pays en-font partie: Belgique, Allenagne occidentale, Luxembourg, Autriche, Finlande, Grande-Bretagne, Italie. La Suisse y a des observatrices.

lande, Grande-Bretagne, Italie. La Suisse y a des observatrices.

Cette Union interconfessionnelle s'efforce de défendre les droits de l'individu, le maintien de la paix, la justice et la libre collaboration des peuples. Elle jouit du statut consultatif B auprès du Conseil de l'Union ont siégé à Bâle, du 11 au 13 avril, les autorités cantonales leur ont offert une réception à la Will'schen Haus et la Communauté suisse de travail pour l'Union européenne des femmes avait organisé une séance publique à l'Orangerie qui attira la foule. Au nom de cette communauté suisse, Mme Vischer-Alioth souhaita la bienvenue aux hôtes et aux invités, puis Mme Louise Wenzinger présida la séance et introduist les oratrices.

Liisa Mäkinen

conseillère municipale d'Helsinki

apporte aux Suissesses les salutations des Fin-noises dont elles se sentent si proches par leur amour de la liberté.

Dans la vie communale, les femmes s'occupent surtout des tâches sociales. Les communes finlandaises se trouvent en face des mêmes problèmes sociaux que les communes suisses: aide aux enfants dont les mères ont un travail professionnel, logement des personnes âgées, occasions de travail, questions scolaires et logements. Mais il faut veiller à ne pas développer l'insouciance et la paresse par l'aide sociale, il ne faut pas que les gens s'abandonnent si bien à l'aide communale qu'ils perdent la volonté de s'aider euxmèmes.

Il est important que la commune soit indépendante de l'intervention de l'Etat. Le parti conservateur a choisi comme mot d'ordre des prochaines élections communales « Pour la liberté des communes ».

(Suite en page 3)

Qu'attendez-vous de votre journal ?

Nos lecteurs et lectrices auront trou-

Nos lecteurs et lectrices auront trouvé dans le dernier numéro de « Femes suisses» quelques commentaires sur les résultats de notre enquête, lancée en mars, sous le titre « Citoyennes à part entière, qu'attendez-vous de votre journal? »

Un peu plus tard, en avril, ont été envoyées à la rédaction du « Mouvement féministe » plusieurs réponses, accompagnées de lettres explicatives, émanant d'abonnées qui depuis longtemps portent un vif intérêt à notre journal.

Ces réponses insistent pour que

journal.

Ces réponses insistent pour que « Femmes suisses » ait un programme nettement différent des revues et périodiques féminins habituels, qu'il soit centré sur le rôle de la femme comme épouse, mère, célibataire et membre de épouse, mère, célibataire et membre de la société humaine. Dans ces différentes fonctions, il y a à résoudre des problèmes psychologiques (vie conju-gale, éducation des enfants, vie isolée, vie sociale, rapport entre les membres de la société); il y a des problèmes pratiques (ménage — mais pas de pe-tites recettes — argent, budget, loge-ment — locataire et propriétaire — ar-ticles du code qui régissent ces divers problèmes).

tricis du code qui regissent ces divers problèmes).

Il y a des **problèmes professionnels** qui doivent être systématiquement exa-minés (descriptions de professions, or-ganisations professionnelles, leurs buts, législation adéquate, législation inter-sectionales. nationale).

Il y a la **femme et le pays** qui embrasserait la connaissance de notre

pays, des ressources des différentes régions, les devoirs civiques (étude de la législation à l'occasion des modifications constitutionnelles que proposent les scrutins successifs) ; il faut absolu-ment amener les électrices à avoir une vue objective des projets électoraux

nent amenier les electrices a avoir me vue objective des projets électoraux qui leurs seront soumis.

Un tel programme est assez sec et il ne faudrait pas manquer de l'assouplir et de l'illustrer par des biographies, d'hommes ou de femmes célèbres, utiles; par des exemples concrets de pratique éducative, d'emploi des loisirs familiaux (jeux en famille, promenades à la découverte de la nature ou des vestiges intéressants de la contrée) ne pas oublier que les jeux développent l'adresse, la patience, la concentration et qu'ils sont l'école de la vie.

Recommandation pour la mise en pages : nette distinction des rubriques, avec en-têtes très visibles et placées toujours au même endroit.

Le leitmotiv de ces missives est ce-

toujours au meme endroit.

Le leitmotiv de ces missives est ce-lui-ci: maintenir l'originalité du jour-nal par rapport aux autres feuilles et revues qui existent. Cette originalité c'est de considérer la femme comme une citoyenne à part entière et non pas seulement comme une poupée de mode, ou une cuisinière ou une femme de ménage ou une mondaine désœu-vrée, mais comme un être qui participe sur un pied d'égalité à toute l'activité de la communauté sociale à laquelle de la commun elle appartient.

« Le Mouvement Féministe ».

EXTRAIT VITAMINEUX (Sévita

LEVURE VITAMINEUSE

sous contrôle de l'Institut des vitamines

